



**NOTRE-DAME-DE-LA-MER**  
1 place de la mairie  
Hameau de la Haie de l'Ecu  
78270 NOTRE-DAME-DE-LA-MER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2022**

En exercice :	17
Absents :	01
Présents :	12
Pouvoirs :	04
Votants :	16
Date de convocation :	23/09/2022
Date de publication :	03/10/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc MAILLOC, le Maire.

Etaient présents : Alban BODEVIN, Bruno BOUVERY, Thomas BREBION, Michel CHEVALLIER, Fabienne COUPLAN, Vincent FILLOT, Jean-François LOPEZ, Jean-Luc MAILLOC, Jacques MARY, Henriette MOJRANO, Dominique POREE, Luc VERDURE,

Absents excusés ayant donné pouvoir : Alain BERRY ayant donné pouvoir à Jacques MARY, Didier RAYNAL ayant donné pouvoir à Jean-Luc MAILLOC, Luc VIGNERON ayant donné pouvoir à Vincent FILLOT, Thierry WURTZ ayant donné pouvoir à Luc VERDURE

Absents excusés : /

Absent non excusé : Dominique JOLIVEL

Secrétaire : Jean-François LOPEZ

Ouverture de la séance à 19h00

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 16 JUIN 2022.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

DATE	NUMERO	OBJET	APPROUVE
29/09/2022	DE_2022_031	Reversement de la Taxe Aménagement à la CCPIF	Oui
29/09/2022	DE_2022_032	Choix du scénario pour la mise à 2x2 voies de la RN 13 entre Evreux et l'A13	Non
29/09/2022	DE_2022_033	Répartition du FPIC 2022	Oui

## Questions diverses

1 – Les questions posées par le public présent lors de nos réunions de conseil ne seront pas notifiées sur le Procès-Verbal, la réunion de conseil étant close avant.

Comme à chaque fois nous en tiendrons compte pour le bien être de notre commune.

2- Le Transport A la Demande (TAD) est mis en place depuis le 29 août dernier. Une information a été faite par mél auprès de nos habitants, documentée des horaires et des points d'intérêt. Des documents « papiers » sont à disposition en mairie.

3 – Dans notre agglomération du Grand Val, suite aux incivismes récurrents et aux dégradations constatées sur le chemin de halage au bout du chemin du pontceau, celui-ci est désormais interdit aux voitures le dimanche sauf aux riverains et services de secours.

4 – Les travaux dans le chemin du moulin seront réalisés en trois tranches afin de permettre aux riverains de rentrer chez eux tous les jours.

- Première tranche : Enfouissement du réseau d'eau potable (SEPE) pour octobre et novembre
- Deuxième tranche : Enfouissement des réseaux courant novembre et décembre
- Troisième tranche : Réfection de la voirie pour l'année 2023

5 – Comme annoncé lors du dernier conseil, et à la demande de Monsieur Michel CHEVALLIER, une nouvelle enquête publique sera mise en place pour connaître les personnes intéressées par la location de jardins familiaux dans l'agglomération de Port-Villez.

Un délai de réponse de 2 mois sera proposé avant de clore définitivement cette demande.

6 – La conjoncture actuelle nous oblige à nous interroger sur les dépenses d'énergie et en particulier celles liées à notre éclairage public

Le cout actuel correspond au quart de la dépense totale d'environ 25 000 €.

Ce montant doit au minimum doubler (10 000 €), voire tripler pour l'année 2023, et peut-être plus...

L'éclairage public de la commune est commandé par l'intermédiaire de 6 armoires.

La mise en place de la programmation (luminosité et horloge) est d'environ 2500 € pour l'ensemble des armoires

Les 12 conseillers présents sont pour l'extinction d'une partie de la nuit.

Une réunion publique sera programmée le vendredi 14 octobre à 19h00 dans notre Salle des fêtes. Une information par mail et par affichage sera faite rapidement à l'ensemble de nos administrés.

Le besoin d'éclairage public supplémentaire demandé par nos habitants, sera éventuellement envisagé dans notre prochain budget.

7 – La réunion du comité d'action sociale a eu lieu le 20 septembre dernier pour choisir parmi les différentes propositions mises à leur disposition pour les personnes de plus de 65 ans. Je tenais à remercier l'ensemble des participants pour avoir fait les meilleurs choix tout en respectant le budget voté.

40 couples et 57 célibataires, soit 137 personnes ont demandé un colis.

Le repas de fin d'année organisé dans notre salle des fêtes regroupera 75 personnes. Il est programmé pour le 13 novembre : le menu a été choisi parmi les propositions faites par notre prestataire.

Nous recherchions 2 bouteilles de calva pour le trou normand, et Monsieur Vincent FILLOT s'est proposé de les offrir ; je l'en remercie.

65 bons de 50.00 € valable au restaurant « L'envy » seront distribués avant les vacances de la Toussaint (S 43).

8 – L'inauguration du chemin de randonnée sur notre commune « Le Coteau » est envisagée pour le printemps prochain lorsque le balisage aura été effectué et les panneaux mis en place. Notre association « Culture et loisirs de Port Villez » a permis la création et la réalisation de ce projet avec la CCPIF.

La mairie fera parvenir les invitations en collaboration avec l'association et nous prendrons en charge les frais de bouche.

9 - Le DICRIM, Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, a été distribué à tous les habitants. Je tenais à remercier Messieurs Didier RAYNAL et Stéphane DANIEAU qui ont participé à son élaboration et surtout Marie Claire pour son travail de recherche et de mise en œuvre.

10 – Nous envisageons d’acquérir le terrain de Monsieur Daniel ANGOT qui se situe derrière le nouveau complexe multiservice qui devrait voir le jour courant de l’année 2024.

Monsieur Vincent FILLOT propose que la mairie puisse acquérir l’ensemble du terrain.

Des démarches seront entamées dans ce sens pour notre budget de 2023.

11- Compte tenu que les projets en cours se déroulent normalement, la prochaine réunion du comité de travaux aura lieu courant novembre.

12- La protection extérieure de l’église de Port-Ville est programmée pour la fin de cette année (octobre ou novembre). Pour effectuer cette opération, la sécurisation de la RD 915 est obligatoire en accord avec l’EPI 78/92.

Nous avons constaté que des réunions se déroulent à l’intérieur de l’église. Compte tenu de la dangerosité du toit et de la structure de la charpente, l’accès est interdit au public.

13 – Les travaux de la voie douce sont en cours. La fin des travaux et son inauguration seront programmées pour début novembre.

14 – Messieurs Bruno BOUVERY et Luc VERDURE ont demandé la mise en place de miroirs de sécurité à prévoir au budget prochain.

15 – Madame Fabienne COUPLAN signale que des déchets verts sont mis au Belvédère sous le panneau « dépôt interdit ». Un courrier sera envoyé à l’ensemble des riverains alentours.

Plus aucune question n’étant soulevée, la séance est levée à 20h50.

Le Maire,  
Jean-Luc MAILLOC

